

Du 17.01.2024 au 24.02.2024

jusqu'à **20€**
remboursés
sur nos téléphones*

Découvrez la touche
blocage des appels
indésirables:



F890 Voice



F890 Voice Duo



F890 Voice Trio

*Voir modalités et produits concernés au dos

Alcatel

Comment bénéficiaire de cette offre ?

❶ **Achetez** un téléphone Alcatel entre le 17 janvier 2024 et le 24 février 2024, parmi la liste suivante :

- Alcatel F890 Voice : **10€ remboursés**
- Alcatel F890 Voice Duo : **15€ remboursés**
- Alcatel F890 Voice Trio : **20€ remboursés**

❷ **Connectez-vous** avant le 7 mars 2024 sur le site www.odr.alcatel-home.fr muni de votre/vos facture(s) ou ticket(s) de caisse, de votre IBAN/BIC présent sur votre RIB, ainsi que de votre/vos code(s)-barres (commençant par 3700) découpé(s) sur l'emballage du produit acheté.

❸ **Remplissez le formulaire** d'inscription comprenant vos coordonnées et les détails de votre achat et téléchargez en ligne une photo complète et lisible de :

- **Votre/vos code(s)-barres original(-aux)** découpé(s) sur l'emballage du ou des produit(s) acheté(s)
- **Votre/vos ticket(s) de caisse ou facture(s) d'achat(s)**, en entourant la date, le prix et le nom du/des produit(s)
- **Votre IBAN/BIC** (si toutefois vous ne l'avez pas saisi en ligne sur le formulaire).

Vous recevrez votre remboursement de 10€, 15€ ou 20€ pour l'achat de l'une des références éligibles à l'offre (voir liste ci-dessus) par virement bancaire dans un délai de 6 semaines environ, après réception de votre dossier complet. Vous pourrez suivre l'état de traitement de votre demande sur la page de l'offre grâce à votre numéro de participation.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter le service consommateur de l'opération : service.consommateur@take-off.fr, en précisant le numéro de l'opération (3827) dans l'objet de votre email. Toute réclamation devra être faite avant le 30 avril 2024, date de clôture définitive de l'opération.

Frais d'affranchissement et de participation non remboursés. Offre réservée aux particuliers résidant en France Métropolitaine (Corse comprise), DROM (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte) et COM zone euro uniquement (Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy, Saint-Martin)* et limitée à un seul remboursement par foyer ou par raison sociale (même nom, même siret, même adresse, même IBAN/BIC). Offre réservée aux achats effectués sur les sites Orange.fr et boutiquepro.orange.fr. Toute demande incomplète, illisible ou non conforme aux pièces exigées ne sera pas prise en compte. Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6/01/1978 et au Règlement Européen sur la protection des données personnelles en vigueur au 25/05/2018, tout participant dispose d'un droit d'accès, d'interrogation, de rectification, d'opposition à la prospection et de limitation du traitement des informations qui le concerne qui peut être exercé sur simple demande à l'adresse mentionnée ci-contre ou par mail à l'adresse: dpo@take-off.fr.

*Si vous êtes établi en DROM COM (zone euro), votre banque est susceptible de prélever une commission.

Alcatel
www.alcatel-home.com